

CR réunion CoPil 25 avril 2023

Présents: O Duron, Y Sterkers, C Paupy, E Chapuis, D Missé, S Hurtrez-Boussès, F Simard.

1) Réponse à l'AàP UM 2023

Trois pré-propositions ont été transmises au Copil par les responsables de DS pour réponse à l'appel à projet 'Soutien à la Recherche 2023' de l'UM.

Tremplin ERC : 2 propositions

- M Fontaine/DS3 : *'TANGLOMIX : Evolution réticulée des complexes d'espèces anophèles, vecteurs africains du paludisme /.../'*,
- N Bravo/DS4 : *'VIRONOISE : Transcriptional and translational inaccuracy to escape immune response'*.

Accélérateur d'Innovation : 0 proposition

Exploratoire : 1 proposition

- O Roux/DS3 : *'MOPEX : Moustiques & microplastiques : une nouvelle voie d'exposition aux xénobiotiques ?'*

MIVEGEC est autorisé à déposer jusqu'à trois projets en réponse à cet AàP.

Les trois propositions sont présentées, commentées puis validées par le Copil. Les porteurs sont appelés à se rapprocher de leurs responsables de DS pour un retour spécifique sur leur projet.

MIVEGEC peut également déposer 1 demande sur le volet Equipement de l'AàP. La demande peut lister jusqu'à deux équipements qui doivent être mutualisés entre plusieurs UMRs du site. Le dossier peut être porté par un.e IR/IE.

=> Le Copil souhaite que le GL fasse une proposition. Le dossier PCR Digitale soumis lors de la dernière DAM pourrait être réintroduit. D'autres besoins sont probablement également pertinents. Des équipements mutualisés peuvent aussi être demandés par les UMRs avec qui nous souhaitons les mutualiser, et qu'il faut mobiliser le cas échéant.

Le soutien de MIVEGEC devrait être sollicité sur (au moins) deux demandes en cours de montage par les UMRs CBGP (plateforme PestLab) et MEA (métalliseur pour plateau microscopie).

Dans tous les cas, c'est le DU qui soumet l'ensemble des dossiers de son UMR avec une deadline au 22 mai à 16H. **Prévoir un retour des dossiers complets au DU avant 12h le 22/05 au plus tard.**

2) Retour sur la réunion du 14 avril entre la Direction de l'UMR et les tutelles UM, IRD et CNRS/INEE

A la demande de la Direction, une rencontre a eu lieu vendredi 14 avril à la DR13 du CNRS entre la Direction de MIVEGEC (DU+DUAs) et nos tutelles IRD (Y Martin-Prevel, DSAS et JC Avarre, Responsable Scientifique de Site pour la DRO), CNRS/INEE (A Mignot, DAS), et UM (J Mercier, DS, en visio) pour évoquer le futur de l'Unité, notamment en lien avec l'évolution du dossier de bâtiment commun avec le CEFE.

Les tutelles ont été bienveillantes et souhaitent nous accompagner dans la pérennisation de MIVEGEC qui occupe une place unique dans l'écosystème de la recherche à Montpellier, à l'interface entre 'Environnement' (pôle AEB, ED GAIA, CNRS/INEE) et 'Santé' (pôle BS, ED CBS2, DSAS IRD). Toutes les hypothèses peuvent néanmoins être envisagées pour le prochain mandat et seront soutenues par nos tutelles à partir du moment où elles reposent sur un projet scientifique cohérent et fédérateur. Des mouvements de chercheurs/équipes en direction ou en provenance d'autres UMRs du site seront bien sûr possibles au changement de mandat, mais les tutelles insistent sur le rôle structurant d'une grosse UMR telle que MIVEGEC.

Les tutelles nous encouragent fortement à nous positionner rapidement sur une trajectoire (continuité, fusion, scission) et à commencer à réfléchir au prochain projet scientifique susceptible de nous rassembler. Elles suggèrent pour cela que la Direction fasse appel à un prestataire externe pour

accompagner notre démarche. Dans un second temps, il faudra identifier un.e porteur.e de projet, étant entendu que le DU actuel ne pourra en aucun cas briguer un mandat supplémentaire.

Concernant nos perspectives d'hébergement : il n'y a aucune volonté du CNRS de rapatrier ses agents sur des terres ou dans des bâtiments CNRS, ni de stimuler une quelconque intégration au CEFÉ ou ailleurs. Nous attendons toujours de savoir d'où proviendront les 1,8millions d'Euros manquant pour la construction du nouveau bâtiment selon les plans initiaux. Le nombre de places disponibles en dépendra. Les tutelles n'écartent pas pour autant l'option d'un bâtiment hébergeant deux Unités. Dans le même temps, des opportunités se dégagent du côté de la DRO de l'IRD, avec le départ de l'UMR PHIM sur le campus de Baillarguet (décision actée à l'horizon du prochain mandat) et la construction d'une aile supplémentaire à la DRO (on parle de 120 postes de travail disponible fin 2025). Les espaces ainsi créés/libérés pourraient nous permettre de nous reloger à proximité immédiate de nos infrastructures et plateaux techniques actuels, même si aucune garantie ne nous est donnée à ce jour. La convention d'hébergement au bâtiment Païre, caduque fin 2025, pourra être prolongée par avenant ou renégociée si et autant que nécessaire.

3) Divers

Organigramme UMR: seuls les personnels titulaires de la fonction publique sont affichés sur l'organigramme de l'Unité qui sert essentiellement de base de dialogue entre la Direction et les tutelles, notamment pour le calcul et la distribution de la Subvention d'Etat (seuls les titulaires sont pris en compte par les tutelles dans les "effectifs" de l'UMR pour le calcul du soutien de base accordé au laboratoire). L'ensemble du personnel -titulaires et non permanents- est visible au niveau des équipes sur le site internet de l'Unité, en lien avec le système RESEDA. Chaque équipe/DS peut également tenir à jour et afficher son propre organigramme étendu à la granulométrie désirée. A l'échelle de l'Unité, un affichage statique jusqu'au niveau stagiaire n'est pas réalisable.

⇒ Prochaine réunion le mardi 9 mai à 11h, salle 151 à l'IRD/DRO.